

## **CONSEIL GENERAL MILVIGNES 13 DECEMBRE 2018 – BUDGET 2019**

### **Proposition d'amendement du groupe PS-Les Verts :**

#### **Action d'entraide à l'étranger (59.300) :**

#### **contribution de 18'000 francs à Latitude 21 (2 francs par habitant et par an)**

Monsieur le président,  
Mesdames et Messieurs,

Le groupe PS-Les Verts constate que la commune de Milvignes n'est pas active dans le domaine de l'entraide à l'étranger – ou de la coopération au développement, pour utiliser un terme plus adéquat. Cela signifie que notre commune, qui bénéficie d'une situation socio-économique favorable et qui maîtrise tant ses charges que l'évolution de ses recettes, n'assume aucun engagement de solidarité avec les pays du Sud alors que plusieurs autres communes neuchâteloises le font.

Dès lors, le groupe PS-les Verts propose de corriger cet état de fait en demandant à notre autorité d'allouer CHF 18'000.- au budget 2019 afin de soutenir des projets de coopération au développement proposés par Latitude 21.

Latitude 21, la fédération neuchâteloise de coopération au développement, est une organisation faitière qui regroupe 19 associations à but non lucratif basées dans le canton de Neuchâtel. Latitude 21 coordonne les activités liées à la coopération au développement dans le canton et aide ces associations à améliorer et à financer leurs projets dans les pays du Sud en partenariat avec les populations locales.

Latitude 21 mène également des actions d'information et de sensibilisation auprès de la population neuchâteloise. Ces dernières ont pour but d'expliquer l'importance de la coopération au développement et de la situer dans le nouveau cadre de référence international constitué par l'Agenda 2030 et ses 17 Objectifs de développement durable. Cet agenda ne se concentre plus seulement sur les pays en développement, il met aussi à contribution les pays industrialisés, comme le nôtre, afin qu'ils atteignent, eux aussi, les objectifs fixés. Mettre fin à la pauvreté, permettre à tous de vivre en bonne santé, promouvoir une croissance économique soutenue et durable, assurer une bonne gouvernance, ralentir le changement climatique, préserver les écosystèmes sont autant d'objectifs désormais visés par les pays riches tout autant que les pays pauvres.

Latitude 21 est soutenue par le Canton de Neuchâtel, par la Direction du développement et de la coopération (DDC) au niveau fédéral et par plusieurs communes, parmi lesquelles Neuchâtel, Val-de-Travers, Corcelles-Cormondèche et Les Ponts-de-Martel Il est à noter que pour chaque franc mobilisé localement, la DDC ajoute 40 centimes.

Près des trois quarts des fonds alloués à Latitude 21 sont directement utilisés pour soutenir financièrement les associations membres. Latitude 21 est par ailleurs l'intermédiaire entre ses associations membres et les pouvoirs publics, auxquels elle garantit une utilisation efficace et transparente des fonds alloués à la coopération au développement.

Ainsi, si c'est avant tout la Confédération, à travers la DDC, qui finance la coopération internationale de la Suisse (coopération au développement, coopération avec l'Europe de l'Est et aide humanitaire), l'ensemble des cantons latins apportent aussi leur contribution à travers leur fédération cantonale de coopération au développement. Ces dernières sont également soutenues par les communes. Ainsi, les trois niveaux politiques suisses – Confédération, cantons et communes – se retrouvent également dans ce domaine, même si l'effort principal est fourni par la Confédération.

Relevons que Latitude 21 propose aux communes des partenariats sur mesure (à partir d'un montant de 15'000.- ou de l'équivalent de 2.-/habitant). Tout d'abord la commune choisit le montant qu'elle veut octroyer et la durée de son engagement. Pour Milvignes, nous proposons CHF 18'000.-, soit 2.-/habitant et par an. Ensuite, la commune peut choisir le projet qu'elle veut soutenir dans un portefeuille varié validé par la commission des projets de Latitude 21. La fédération propose, si la commune le souhaite, de réaliser un projet pédagogique en collaboration avec les écoles. Les classes sont impliquées dans le choix d'un projet, comme cela se pratique à Val-de-Travers depuis plusieurs années et au collège des Cerisiers à Gorgier dès cette année. Ces démarches impliquant concrètement les élèves permettent de les sensibiliser au développement durable et aux problématiques des pays du Sud.

Ainsi, en acceptant d'allouer un montant de CHF 18'000.- à Latitude 21, notre commune est assurée que la dépense sera contrôlée et pertinente et qu'elle répondra à un besoin réel de la population locale. Milvignes rejoindrait ainsi d'autres communes neuchâteloises et s'associerait à l'effort cantonal dans le domaine de la coopération au développement. Notre commune ferait ainsi sa part dans la coopération au développement et dans la mise en place de l'Agenda 2030, un peu comme le colibri de la légende amérindienne face à l'incendie de sa forêt...

Claude Grimm, conseillère générale Les Verts